



## Avis aux doctorants inscrits en deuxième année

Il est porté à la connaissance des doctorants inscrits en deuxième année de thèse que pour avoir l'accès à une troisième inscription, ils doivent déposer au service de scolarité (chez Mme Rym Ayadi) un rapport d'avancement signé par le directeur de thèse.

